

**Objet : délégation de signature dans les secteurs de gestion financière et administrative de Monsieur Philippe Courtier – novembre 2018.**

**Le directeur de l'université de technologie de Compiègne,**

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts de l'établissement,

Vu l'arrêté du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 12 janvier 2017 portant nomination de M. Philippe Courtier aux fonctions de directeur de l'UTC à compter du 1<sup>er</sup> février 2017,

Vu l'arrêté du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 30 mai 2017 portant nomination de M<sup>me</sup> Nathalie Van Schoor dans l'emploi de directeur général des services à compter du 1<sup>er</sup> juin 2017,

## DÉCIDE

**Article unique :**

En son absence, M. Philippe Courtier donne délégation pour signer tout acte dans les secteurs de gestion financière et administrative de l'établissement du mardi 6 au vendredi 9 novembre 2018 à M<sup>me</sup> Nathalie Van Schoor.

Le directeur de l'UTC,

Philippe Courtier

**Service des  
affaires générales et juridiques**

Aurélie Germonprez

☎ 03-44-23-73-76

✉ [aurelie.germonprez@utc.fr](mailto:aurelie.germonprez@utc.fr)

Université de  
**Technologie  
de Compiègne**

CS 60319

Rue du Docteur Schweitzer  
60203 Compiègne cedex

tél. +33 (0)3 44 23 44 23

[www.utc.fr](http://www.utc.fr)

original : *service des affaires générales et juridiques*

copies : *présidence  
rectorat*

diffusion : *Générale  
rubrique « actes réglementaires »*